

Les visages multiples des textes réglementant l'immigration au Canada et dans l'Union européenne : une exploration des textes avec Hyperbase

Raymond Blanchard, Sylvia Kasparian et Christophe Traisnel

Université de Moncton - Canada

Abstract

Two immigration models are generally identifiable: one of « chosen immigration » such as practised in Canada, and one of « suffered immigration » such as practiced in the European Union (EU). Despite this observation, Canada is now facing an increase in security issues, and the EU is seeking to implement a «chosen immigration» model. By doing a lexicographical analysis of European and Canadian bills of laws, rules and recommendations illustrating the contrasting nature of regulations already in place in both regions, our paper seeks to add to the existing literature on the subject. Using the HYPERBASE software to analyse lexical distances, thematic environments (co-occurrence) and word distribution, we have been able to identify 4 axes which allows us to describe the specificities of immigration policies in Canadian and European documents. This paper presents the first results of our analysis and our first attempt at interpreting these differences.

Résumé

On distingue en général deux modèles d'immigration : un modèle d'« immigration choisie » tel que pratiqué au Canada et un modèle d'« immigration subie » tel qu'il serait pratiqué au sein de l'Union Européenne. Il n'en demeure pas moins que le Canada est confronté de plus en plus à des questions sécuritaires et que l'Union Européenne cherche à mettre en place un modèle d'« immigration choisie ». Au-delà des constats généraux proposés par la littérature sur ces deux modèles, nous souhaitons proposer une analyse lexicographique des textes de lois, des règlements et recommandations canadiens et européens susceptibles de rendre compte des contrastes entre les politiques et règlements en cours actuellement dans ces deux espaces politiques. Ce corpus soumis à la loupe du logiciel HYPERBASE nous a permis de relever et de décrire les spécificités des politiques d'immigration de chacun des sous corpus canadien et européen. Grâce à l'analyse de la distance lexicale, de l'analyse de l'environnement thématique (la cooccurrence) ainsi que l'analyse des spécificités et de la distribution des mots, nous avons pu décrire à partir de 4 axes les spécificités ou contrastes dans les politiques d'immigration de ces 2 espaces. Dans cet article nous présentons les premiers résultats obtenus et un début d'interprétation de ces différences.

Key words: immigration; law; Canada; European Union; Hyperbase; logometry; textometry

1. Introduction

La mobilité a toujours été source d'ambiguïtés : perçue tout à la fois dans les opportunités et les contraintes qu'elle génère, elle oscille entre désordre et changement, et stigmatise peut être autant qu'elle consacre celui qui bouge, se déplace, part ou s'installe « ailleurs » ou « ici ».

D'après le rapport du département des affaires économiques et sociales de l'UNESCO (11 septembre 2013)¹ le nombre total des migrants dans le monde dépasserait 232 millions. Que ce soit pour des raisons économiques, politiques ou stratégiques (projet personnel, calcul en termes

¹ <https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/migrants.html>

de possibilités d'emploi, de carrière ou d'études), il apparaît que les mouvements de population touchent tout autant les pays du sud que les pays du nord. Nous souhaitons ici nous arrêter plus particulièrement sur les perceptions et les approches dominantes de ces processus migratoires dans deux contextes de « sociétés d'accueil » distincts : le Canada et l'Union européenne, et ce à travers l'analyse du discours sur l'immigration présent dans les principaux textes réglementaires et décisions publiques. L'Europe et l'Amérique du Nord sont les deux zones les plus concernées par ces mouvements de migration. En 2013 l'Europe aurait accueilli plus de 72.4 millions de migrants et l'Amérique du Nord 53.1 millions².

Comme l'expliquaient déjà Ernest Ravenstein (1889) et Everett Lee (1966) ainsi que plusieurs autres chercheurs qui ont repris cette théorie depuis, les mouvements de migration sont régis par des mouvements de PUSH, (motivations des migrants dans leur lieu d'origine qui les poussent à se déplacer) et de PULL, (motivations des pays d'accueil à aller chercher des migrants). C'est donc dans ce mouvement des motivations des pays d'accueil et celles des migrants que se dessinent les tensions de l'immigration. Ces tensions se révèlent à travers les politiques, les lois d'immigration de chaque pays qui elles-mêmes enrobent l'idéologie et les principes sur la question de l'immigration. Nous nous sommes donc intéressés aux lois d'immigration de la communauté européenne et celles du Canada afin de voir quelles sont les spécificités de chacune ainsi que les principes ou idéologies qui sous-tendent leurs politiques d'immigration.

2. Mise en contexte de la problématique : les migrations, au cœur des mutations démocratiques

« Dans ce monde fragmenté entre différentes unités politiques, le phénomène de l'immigration met alors en exergue une question épineuse pour la démocratie. Si l'autogouvernement est le principe de son régime, comment le concilier avec cette irruption impromptue de l'altérité ? L'autonomie démocratique peut-elle s'accommoder de cet élément hétérogène qui lui échappe ? ». Dans un article consacré à l'immigration dans les théories contemporaines de la démocratie Martin Deleixhe (2011) pose bien les jalons d'un questionnement qui traverse tout régime démocratique, pris en étau entre cette réalité institutionnelle, régulatrice, et le versant plus idéal et principiel à travers lequel une démocratie se définit également. Cet équilibre instable entre régulation institutionnelle et idéal d'ouverture conduit souvent à des représentations très normatives des nouveaux venus, mais également des politiques et des institutions chargées de réguler et d'encadrer ce processus migratoire. Outre le diptyque classique souvent évoqué entre « immigration choisie » et « immigration subie », un autre est également utilisé et qui tendrait à opposer cette fois un modèle de démocratie « ouverte », à travers l'idée d'une immigration-solution, et des démocraties plus craintives, soucieuses de préserver les équilibres socioculturels internes.

Cette autre représentation binaire génère dès lors deux modèles opposés de démocratie : une démocratie multiculturelle dans laquelle il s'agit d'aménager sa juste place à la diversité culturelle, à travers une approche très libérale du « vivre ensemble » et une démocratie qu'on pourrait appeler républicaine cherchant au contraire à juguler l'expression des diversités à travers la nécessité d'une intégration pleine et entière au sein de la communauté des citoyens.

Bien souvent, les débats publics font la part belle à cette binarité, souvent d'ailleurs pour souligner les défaillances ou insuffisances dont souffriraient l'approche nationale ou locale de la question migratoire, mais également parfois pour stigmatiser les caractéristiques des autres modèles moins

² <http://www.oecd.org/fr/els/mig/les-migrations-internationales-en-chiffres.pdf>

généreux ou moins efficaces. Ceci étant, le Canada à l'instar notamment de son grand voisin du sud (Rocca et Guidécocq, 2013) s'est lui aussi trouvé confronté aux questionnements entourant la place de l'immigration dans la société canadienne, et surtout la question de l'efficacité de ses politiques migratoires au regard, notamment, des besoins de son économie, donnant lieu en 2015 à une profonde réforme de ses politiques migratoires allant dans le sens d'une représentation beaucoup moins éthique qu'instrumentale de l'immigration.

Les sociétés européennes sont quant à elles bien souvent présentées comme des sociétés subissant leur immigration, confrontées à des questions de sécurité et de contrôle, et qui privilégient l'intégration des étrangers à l'aménagement d'une place à la diversité portée par cette immigration. L'Europe de ce point de vue se trouve en pleine mutation, à travers l'institutionnalisation d'une véritable politique européenne des migrations et la communautarisation progressive des politiques migratoires nationales (Giraudon, 2010), une politique matérialisée par la mise sur pied de l'Agence européenne Frontex (L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne) en 2004, chargée précisément de coordonner les politiques des États membres s'agissant de la gestion des frontières extérieures notamment sur la question migratoire. Une telle communautarisation se trouve d'ailleurs très durement éprouvée par l'afflux récent de réfugiés, un phénomène relativement nouveau, et en tout cas dont l'ampleur est sans commune mesure avec le phénomène des réfugiés auxquels était confrontée l'Union européenne au moment même où ces politiques européennes d'immigration ont été établies (années 2000).

Nous souhaitons proposer ici une « mise à l'épreuve » de ces représentations dominantes à travers une analyse logométrique des textes de lois, des règlements et recommandations canadiens et européens susceptibles de rendre compte des contrastes entre les politiques et règlements en cours actuellement dans ces deux espaces politiques.

3. Corpus et méthodologie

Ersilia Incelli (2010) s'est intéressée aux textes législatifs traitant de l'immigration dans l'Union européenne et le Royaume Uni. Dans ses travaux, elle a pu montrer le discours discriminant qui sous-tend ces textes de lois. Elle a traité entre autres de la dénomination des individus ainsi que des thématiques de réfugié, étranger, illégal, crime et terrorisme. La réalité de l'immigration subie de l'UE versus l'immigration choisie du Canada nous a amené à vouloir examiner et comparer, en continuité avec les travaux d'Incelli, les textes officiels (lois, recommandation, règlements et discussions) reliés à l'immigration dans ces deux espaces géographiques.

Ainsi dans notre recherche de type exploratoire et descriptive nous essayons de répondre à la question de recherche suivante : Quelles sont les spécificités des politiques d'immigration dans l'Union européenne et au Canada ? Que nous révèlent les lois, les recommandations et réglementations ou décisions prises sur l'immigration quant aux valeurs et approches de l'immigration dans ces deux espaces ? Le but étant de comparer les politiques en matière d'immigration au Canada et dans l'Union européenne, les documents retenus ont été téléchargés des sites web de la législature canadienne et de l'Union européenne en juin 2013 puis formatés pour leur utilisation avec le logiciel HYPERBASE. Les documents retenus entrent dans quatre catégories : lois canadiennes, réglementations canadiennes, décisions du parlement européen, et recommandations du parlement européen. Le corpus constitué aux fins de la présente étude contient 483 618 mots. La part canadienne du corpus (lois et règlements), compte 289 186 mots,

représentant 60% du corpus; la part européenne (décisions et recommandations) compte 194 432 mots, représentant 40% du corpus.

Les deux parties du corpus, canadienne et européenne, sont donc composées de documents fondamentalement différents, mais traitant d'un sujet partagé. Les documents canadiens ont force de loi et règlementent les pratiques en fait d'immigration, alors que les textes émanant du parlement européen n'ont qu'un pouvoir d'influence sur ces pratiques dans les nations-membres, qui détiennent le pouvoir législatif en matière d'immigration. Cependant, le présent corpus conserve sa pertinence en raison de l'uniformité du sujet traité de part et d'autre, et qui est de fait l'objet principal de cette étude. Ce corpus a été soumis à l'analyse lexicale grâce au logiciel d'analyse informatisée et statistiques de données textuelles HYPERBASE, développé par Étienne Brunet³. En effet, cet outil comme tous les autres outils d'ADT permettent de révéler des sens cachés dans le texte, invisibles à l'œil nu. Ils reposent sur le postulat que le nombre fait sens en lexicométrie ; présence- absence d'un mot, régularité- irrégularités, apparitions en rafales, redondances, multiplicité sont des indices forts de sens (Benzecri 1980, Lebart et Salem 1994, Brunet 2012, Mayaffre 2012b). Une autre notion importante dans ce cadre d'analyse est la notion de contexte, de cotexte, de cooccurrence⁴, l'attraction significative entre deux mots⁵. Comme le dit Mayaffre, le sens naît en contexte et du contexte, et le contexte est tout le texte : « [...] le tout subsume les parties ou le global (le texte dans son entier voire le corpus) détermine le local (ses unités) » (Mayaffre, 2014 :17). Il est donc important de considérer les associations statistiques du texte, d'une part les relations textuelles phrastiques (phraséologique et syntagmatique) mais d'autre part les relations au niveau du paragraphe ou de l'énoncé plus large (sémantique, thématique etc...), et de surtout revenir au texte (verbatim, concordance, contextes) pour vérifier et interpréter les résultats statistiques.

Nous avons donc procédé par un va et vient constant entre l'analyse statistique et l'analyse documentaire (retour au texte) pour essayer de décrire nos données en partant d'une vision macro des textes pour arriver à resserrer l'angle d'analyse et proposer des analyses micro des mondes lexicaux entourant des thématiques ou des mots en particulier reliés à notre sujet, l'immigration.

4. Analyse

L'analyse de la distance intertextuelle, l'analyse des spécificités (items lexicaux, segments, extraits spécifiques), l'analyse de la cooccurrence et de l'environnement thématique, ainsi que la distribution des thématiques à l'étude nous ont permis de décrire nos corpus et de donner à partir de 4 axes comparatifs, une bonne image des spécificités des politiques d'immigration dans les deux espaces Canadien et Européen.

4.1 Analyse de la distance intertextuelle

Nous avons voulu tout d'abord examiner la distance globale entre les textes par l'analyse de la distance intertextuelle proposée par HYPERBASE. Cette analyse considère chaque mot de chaque

³ Professeur émérite, Université de Nice Sophia Antipolis.

⁴ Pour plus de détails concernant le contexte, la cooccurrence, lire avec profit Tournier 1980, Legallois 2012, Mayaffre 2008-b, Martinez 2003, Ratinaud et Marchand 2012.

⁵ Plusieurs chercheurs ont étendu la cooccurrence à l'association de plusieurs mots dans un contexte, la polyoccurrence, (Martinez 20012) ou le motif (Mellet et Longrée 2009, 2012), ou structure non séquentielle des textes, (Viprey, 2006).

texte (fréquence ou présence –absence) pour calculer la connexion lexicale⁶. En considérant les 4 sous divisions de notre corpus, Règlements Canadiens (CANR), Lois canadiennes (CANL), les décisions européennes (UEDE) et les recommandations européennes (UERE) nous avons soumis notre corpus à l'analyse de la *distance lexicale* selon la méthode arborée de Luong, calculée à partir de la présence –absence des occurrences. Cette analyse qui tient compte de chaque item lexical dans chaque texte nous montre bien que les textes canadiens sont très distants des textes européens.

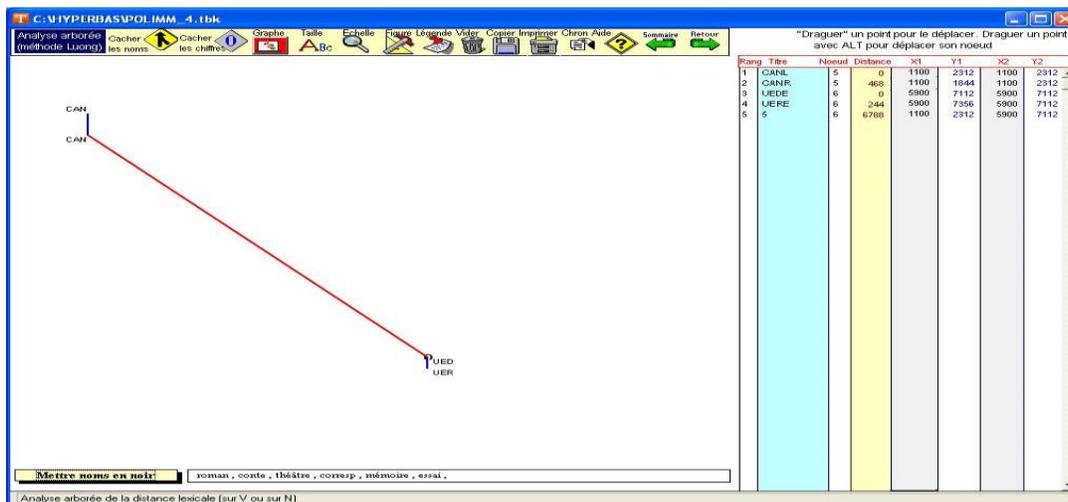


Fig.1 Distance lexicale entre les 4 sous corpus

Afin d'entrer un peu plus dans la matière textuelle pour comprendre cette distance, nous avons alors analysé avec Hyperbase, les items lexicaux, segments et extraits spécifiques de chaque ensemble de corpus, Canadien versus Européen.

4.2 Mots et segments spécifiques

Quels sont les items lexicaux spécifiques à chaque sous-corpus? En quoi ces deux corpus se différencient-ils? C'est le calcul des spécificités⁷ qui nous a permis de dresser ces listes de mots, de segments ou d'extraits spécifiques à chacun des sous-corpus canadien et européen.

4.2.1 Spécificités corpus européen (UE)

A partir de la liste générée par le calcul des spécificités nous avons dressé le tableau suivant qui reprend une sélection des mots les plus significatifs du corpus européen.

Tableau1. Extrait des mots spécifiques du corpus UE

Vocabulaire spécifique UE (forme)	2	15.6	119119	pluriannuel	2	12.1	7676	cohérence	2	9.5	5050	êtres
<i>N° Ecart Corpus Texte Mot</i>	2	15.4	116116	lutte	2	12.0	121109	suivi	2	9.4	8575	résultats
	2	15.2	232198	autorités	2	11.9	7474	stratégiques	2	9.4	5453	possibilités
2	32.8	658658	européen		2	11.8	9993	domaines	2	9.4	4949	budgétaire
2	32.8	13371098	membres		2	11.8	7373	partenariat	2	9.3	5352	mécanismes

⁶ « Un mot contribue à rapprocher deux textes s'il est commun aux deux et augmenter la distance s'il est privatif et ne se rencontre que dans un seul texte » (Brunet 1999 :46).

⁷ Les textes sont confrontés à l'ensemble des textes pour relever soit les mots soit les segments ou les extraits qui sont spécifiques à un corpus, c'est -à- dire plus particulièrement associés à un corpus.

2 32.8 11251062 états	2 14.9 166152 information	2 11.8 7373 clandestine	2 9.3 4848 mobilité
2 31.9 1183938 commission	2 14.9 121119 pratiques	2 11.6 9690 élaboration	2 9.2 4747 programmation
2 30.3 595543 oeuvre	2 14.9 120118 améliorer	2 11.6 8582 contribution	2 9.2 4747 concernés
2 30.0 410404 coopération	2 14.6 112111 globale	2 11.6 131114 origine	2 9.2 237164 procédures
2 29.5 572521 programme	2 14.4 211180 évaluation	2 11.6 10798 efficacité	2 9.1 5956 partenaires
2 29.2 357357 européenne	2 14.3 113111 commun	2 11.5 9589 espace	2 9.1 4646 pleinement
2 27.1 379366 actions	2 14.3 102102communautaires	2 11.5 7070 flux	2 9.1 4646 états
2 25.6 476427 fonds	2 14.1 100100 migrants	2 11.5 7070 audits	2 9.0 10687 législation
2 25.5 920705 pays	2 14.0 238195 niveau	2 11.5 118105 projets	2 8.9 9781 immigrants
2 24.2 406369 gestion	2 13.8 235192 retour	2 11.4 8279 création	2 8.9 8674 soutien
2 23.0 338314 frontières	2 13.8 101100 priorités	2 11.4 152127 objectifs	2 8.8 5653 montants
2 22.5 567462 état	2 13.5 130121 financière	2 11.4 140119 données	2 8.8 4444 meilleures
2 22.0 234231 intégration	2 13.4 102100 nationales	2 11.2 6767 dialogue	2 8.8 4444 lutter
2 21.8 282267 ressortissants	2 13.3 9594 annuels	2 11.1 6666 intégration	2 8.8 137105 formation
2 20.6 215211 dépenses	2 13.2 8989 migration	2 11.1 6666 extérieure	2 8.7 549319 conformément
2 20.4 191191 migrations	2 13.0 9291 objectif	2 11.1 6666 certification	2 8.7 4343 préfinancement
2 20.0 184184 extérieures	2 12.8 9996 nationaux	2 11.1 131112 national	2 8.7 4343 irrégulier
2 19.0 284254 programmes	2 12.8 117109 communauté	2 11.0 7069 states	2 8.7 4343 europol
2 18.9 235219 annuel	2 12.7 9391 orientations	2 11.0 7069 initiatives	2 8.6 5854 différents
2 18.8 227213 politique	2 12.5 199162 développement	2 11.0 6565 communs	2 8.6 11490 projet
2 18.6 620458 mise	2 12.5 137122 concerne	2 10.7 729431 membre	2 8.5 4645 concernées
2 18.6 212201 politiques	2 12.5 110103 efficace	2 10.7 193148 nécessaires	2 8.5 206142 communication
2 18.5 194187 devraient	2 12.4 8987 commune	2 10.7 132111 manière	2 8.4 7867 certains
2 18.4 193186 agence	2 12.4 8080 mutuelle	2 10.6 246178 justice	2 8.4 6357 mieux
2 18.4 159159 communautaire	2 12.4 8080 europe	2 10.1 6059 budget	2 8.4 4947 prévention
2 18.2 456358 cadre	2 12.3 8483 spécifiques	2 10.1 11698 responsable	2 8.4 4040 approuvant
2 18.1 166164 instruments	2 10.5 7773 garantir	2 10.1 11396 financières	2 8.4 11087 assistance
2 17.9 318270 devrait	2 10.5 5959 schengen	2 10.0 8577 contrôles	2 8.3 9879 accueil
2 17.9 151151 approche	2 10.4 5858 intégrée	2 10.0 5555 renforcement	2 8.3 4443 réalisés
2 17.8 191182 action	2 10.4 5858 développer	2 9.8 6663 fondamentaux	2 8.3 3939 outils
2 17.7 488373 mesures	2 10.1 8074 opérations	2 9.7 5252 dimension	2 8.3 12193 principe
2 17.7 155154 renforcer	2 12.3 7878 solidarité	2 9.7 233165 point	2 8.2 6759 coordination
2 17.6 153152 directive	2 12.3 273205 contre	2 9.7 10086 principes	2 8.1 3838 financées
2 17.4 504380 matière	2 12.3 108101 échange	2 9.6 8173 processus	2 8.0 3737 réseaux
2 17.4 173167 place	2 12.2 195158 assurer	2 9.6 5655 opérationnelle	2 8.0 11387 accès
2 16.8 266229 autorité	2 12.1 8180 soutenir	2 9.6 5151 européennes	2 7.9 5852 chapitre
2 16.8 187175 domaine	2 12.1 7676 migratoires	2 9.6 176132 mettre	2 7.9 3636 irrégularités

Notons dans cette liste de mots spécifiques aux textes de l'union européenne, les mots suivants : *Union, membres, œuvre, coopération, action, gestion, justice, ensemble, communes, accords, partenaires, coopération, pacte, plan, efforts, responsabilité, sécurité, prévention, opérations, projets, organisation, orientations, élaboration, programmes, devraient/devrait, juridique,*

justice, autorités, mesures, efficacité, Frontières, clandestin, terrorisme, ressortissants, sanctions, contrôles, préjudices nationaux/nationales, citoyens, intégration, diversité, migrants, immigrants, irrégularités, , améliorer, progrès, financières, marché, paiement, évaluation, analyse.

Les textes de l'Union Européenne révèlent le souci de se mettre d'accord et d'entreprendre *ensemble des actions, des opérations, des projets* pour la *sécurité des partenaires* de l'Union européenne, d'entreprendre grâce à l'*analyse* et l'*évaluation* de la situation grâce aux *informations* qui circulent, un *plan* de travail de *prévention*, de *défense des frontières* de l'Europe de l'*immigration clandestine*, du *terrorisme*. C'est un *devoir* auquel sont appelées toutes les *nations européennes* qui sont *partenaires*, et qui *doivent* donc travailler en *collaboration* et être *responsables* et *appliquer les contrôles et sanctions*. « Les États membres devraient prendre des *Mesures* adéquates pour garantir le bon fonctionnement des systèmes de gestion et de *contrôle*, de même que la qualité de la mise en œuvre »⁸.

Ces mots spécifiques révèlent aussi un axe relié au marché économique et au *progrès* ainsi qu'un axe relié aux immigrants, migrants dont l'*intégration* est un souci qui nécessite une *gestion de la diversité* culturelle «... dans ce contexte, des dispositions *communes* garantissant la *cohérence* de la réponse de la communauté en matière d'*intégration* des *ressortissants* de pays tiers, par le biais... *devraient* être élaborées. », « renforcer la capacité de la société d'accueil à s'adapter à la diversité en prenant des mesures en faveur de l'*intégration* »⁹.

4.2.2 Spécificités corpus Canadien (Ca)

Le tableau 2, ci-dessous nous donne un extrait des mots les plus représentatifs du corpus canadien.

Tableau2. Extrait des mots spécifiques du corpus CA

Vocabulaire spécifique CAN (forme)	1 14.6 862702 son	1 10.4 112111 officielles	1 7.5 5858 abrogé
<i>N° Ecart Corpus Texte Mot</i>	1 14.6 815669 sa	1 10.3 158149 langue	1 7.5 477362 règlement
1 32.8 28502850 marginale	1 14.6 240233 famille	1 10.2 229204 termes	1 7.4 9790 gouvernement
1 32.8 19111804 demande	1 13.9 181180 dossier	1 10.0 9696 fédéral	1 7.4 9790 devient
1 32.8 15931588 loi	1 13.0 238225 frais	1 10.0 147139 enquête	1 7.4 7068 permanents
1 32.8 11821132 personne	1 12.7 179175 règlements	1 10.0 119116 délivré	1 7.4 6564 diplôme
1 32.8 11601159 canada	1 12.3 384334 lui	1 9.9 9595 ministère	1 7.4 5757 transitoire
1 31.5 757754 étranger	1 12.2 493414 réfugiés	1 9.9 103102 parrainage	1 7.3 8076 titulaire
1 25.4 604591 résident	1 12.2 154152 transmission	1 9.8 274236 celui	1 7.2 6261 équité
1 25.3 533529 appel	1 12.1 135135 époux	1 9.8 127122 juge	1 7.2 5454 raisonnables
1 25.0 513510 permanent	1 11.8 145143 répondant	1 9.7 9191 appelant	1 7.2 5454 canadiens
1 24.9 585572 alinéa	1 11.7 250228 infraction	1 9.7 126121 nom	1 7.1 9789 circonstances
1 21.5 716657 partie	1 11.7 127127 canadienne	1 9.7 114111 affaire	1 7.1 752542 application
	1 11.5 242221 visa	1 9.5 103101 commissaire	1 7.1 5353 serment

⁸ Décision (CE) no 2007/435/CE du Conseil du 25 juin 2007 portant création du Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers pour la période 2007-2013 dans le cadre du programme général « Solidarité et gestion des flux migratoires ». EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1454601955984&uri=CELEX:32007D0435>), page accédée le 4 février 2016.

⁹ Décision (CE) no 573/2007/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 mai 2007 portant création du Fonds européen pour les réfugiés pour la période 2008-2013 dans le cadre du programme général Solidarité et gestion des flux migratoires et abrogeant la décision 2004/904/CE du Conseil. EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3A114567>), page accédée le 4 février 2016.

1 21.0 385382	demandeur	1 11.4 186176	citoyenneté	1 9.4 8686	fédérales	1 7.1 5353	citation
1 20.8 360359	agent	1 11.4 169162	autorisation	1 9.2 9291	interdit	1 7.1 397304	documents
1 18.8 292292	audience	1 11.3 381325	délai	1 9.1 9089	intéressé	1 7.1 119106	compétence
1 18.5 294293	version	1 11.0 435362	entrée	1 8.3 190165	études	1 7.0 149128	réponse
1 18.1 358347	catégorie	1 11.0 123122	conjoint	1 8.0 7372	protégée	1 7.0 129113	prévus
1 17.9 527482	avis	1 10.9 249223	document	1 8.0 6666	formulaire	1 6.9 8478	désignation
1 17.0 286281	renseignements	1 10.9 113113	canadien	1 8.0 6666	annulation	1 6.9 7067	fondement
1 16.6 938778	peut	1 10.7 161153	règle	1 8.0 138124	enfant	1 6.9 5050	institution
1 16.6 235235	alinéas	1 10.6 130127	langues	1 7.6 165143	paragraphes	1 6.9 5050	coupable
1 16.0 359337	preuve	1 8.4 7978	ordonnance	1 7.6 131117	prévue	1 6.8 6361	instruction
1 15.3 20303	province	1 8.4 7171	comparaitre	1 7.6 10597	entrer	1 6.8 4949	investisseur
1 14.8 285271	motifs	1 8.4 123114	détention	1 7.5 5959	témoin	6.6 119 104	réfugié

Le tableau 2 des spécificités du corpus canadien quant à lui, révèle les mots spécifiques suivants : *personne étranger, résident, permanent, demandeur, titulaire, investisseur, réfugié(s), son, sa, famille, conjoint, enfant, langue, compétences, citoyen, citoyenneté, fondement, travailleur, hors, catégorie appel agent, commissaires, parrainage, motifs, paragraphe, alinéas, écrit, peut, constat, systèmes, tout, règlement(s), exigences, interdit, équité, coupable, fondements*

A la lecture de ces listes de mots spécifiques, nous remarquons qu'ils se regroupent autour de 3 classes ou axes : 1- les mots spécifiques aux réalités culturelles différentes : langue, les lois, les lieux géographiques, l'histoire...; 2-les spécificités dues aux types de textes : textes de lois, recommandations, décisions; enfin 3- les spécificités dues aux préoccupations ou approches de l'Immigration exemple, l'approche de l'individu immigrant (demandeur, titulaire investisseur, travailleur) de sa famille, de ses compétences, de sa langue, de ses droits. Cette rencontre individualisée de l'immigrant avec son agent d'immigration, les instances gouvernementales canadiennes et l'application des lois, des règlements et des fondements. C'est cette 3e catégorie de mots qui nous a le plus intéressé. Quelles sont les spécificités quant aux préoccupations ou approches de l'immigration dans ces deux espaces géographiques?

Aussi, nous avons voulu aller un peu plus loin dans l'investigation de ces approches de l'immigration qui sous-tendent les textes. Pour cela nous avons examiné plus attentivement l'environnement thématique du mot *immigration* dans chacun des corpus canadien et européen.

4.3 Immigration : Environnement thématique du mot immigration

Quels sont les réseaux sémantiques qui entourent la thématique de l'immigration dans les deux sous corpus UE et CA? Pour répondre à cette question, nous avons procédé à l'analyse de la cooccurrence, réalisée par la fonction THEME dans HYPERBASE, qui décompte tous les mots situés dans le même paragraphe que le mot pôle *Immigration* et mesure la plus ou moins grande attirance que le mot pôle exerce sur eux. L'étude de l'environnement thématique du mot *immigration* dans les deux sous corpus nous donne les deux graphes suivants qui représentent non seulement les liaisons que les mots de la liste partagent avec le mot pôle mais aussi les relations entre ces mots. Nous donnons une version simplifiée de ces graphes dans les figures 2 et 3 ci-dessous.

4.3.1. Environnement thématique du mot Immigration dans le corpus UE

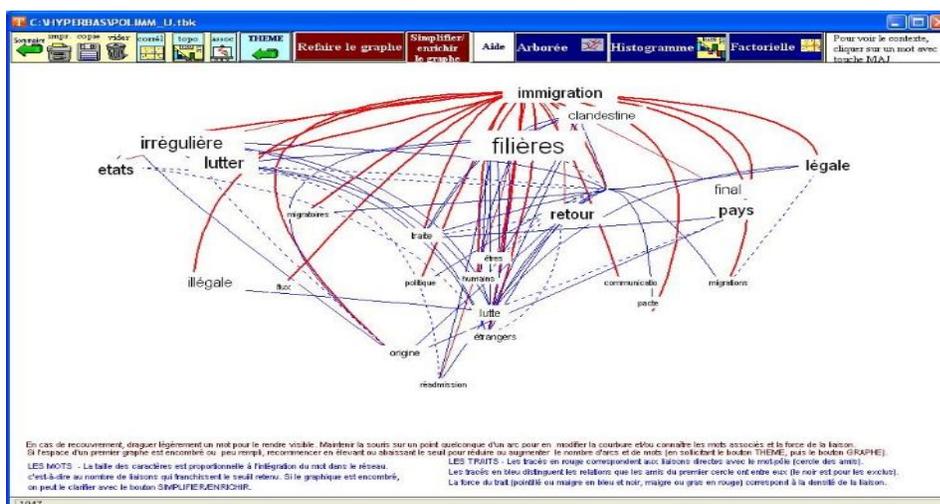


Fig. 2 Environnement thématique du lemme immigration dans le corpus- Union Européenne

Le graphe de la figure 2 nous montre que les mots *filières- irrégulière- légale-illégal-clandestine- lutter/lutte –états-étrangers-migrations/ migratoires- communication –pacte-traite – politique-final- retour – origine-pays-êtres humains-* sont les mots qui constituent le monde lexical qui entoure l'immigration dans les textes européens. En effet, il semble que la préoccupation première des nations européennes est celle de lutter contre l'immigration clandestine, illégale, de lutter ensemble, de passer un pacte pour contrer cette vague migratoire illégale par une politique commune. Il y a aussi un souci de tenir compte du pays d'origine des migrants auxquels on se réfère en parlant d'« étrangers ». Quant à la figure 3, celle de l'environnement thématique du mot immigration dans le corpus canadien, elle nous révèle que les mots *loi- vigueur- alinéa- catégorie- article-statut-motif-inadmissible–entrée-réfugier-protection-territoire- criminalité- appartenance* constituent quant à eux le monde lexical du mot immigration dans le corpus canadien.

4.3.2. Environnement thématique du mot Immigration dans le corpus CA

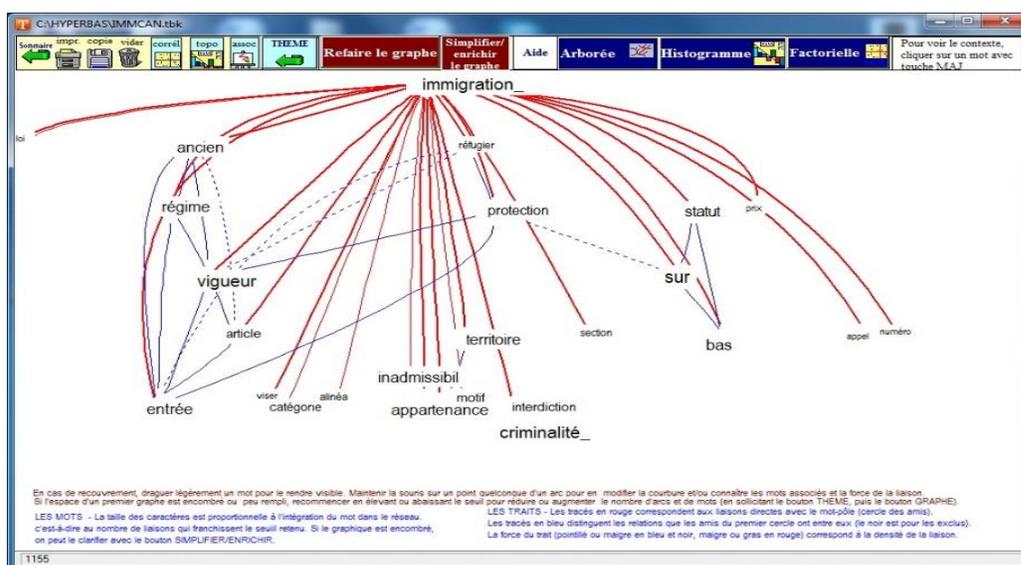


Fig 3. Environnement thématique du lemme immigration dans le corpus- Canadien

Cette analyse de l'environnement thématique du mot « Immigration » dans les deux sous-corpus montre qu'on a affaire à deux registres bien distincts, mais plus par le type de texte et leur public visé (États pour l'UE, immigrants pour le CAN) que par les registres employés. Ceci dit, il semble y avoir des différences significatives : le registre utilisé par le Canada ferait une large place à l'immigration-solution, et l'UE à l'immigration-problème.

5. Synthèse des spécificités

A la lueur de ces analyses nous pouvons regrouper les spécificités de chacun des corpus selon les 4 axes d'opposition suivants : sécurité-frontière versus aménagement -inclusion citoyenne; collectif versus individuel; multiculturalisme versus processus d'intégration.

D'une certaine manière, l'environnement thématique du mot immigration en Europe laisse entrevoir en filigrane des considérations d'ordre publique d'abord : irrégulière, clandestin, filiales, lutter. L'Europe affronte un défi. L'environnement thématique confine à la lutte, au combat. L'immigration se trouve bel et bien au cœur d'un conflit. C'est un problème d'ordre public et les moyens discutés sont des moyens de police. A l'inverse, l'environnement thématique canadien se compose plutôt autour du registre de la justice, du droit à (protection, régime, réfugié, statut), sinon de l'octroi d'un droit, et des conditions de cet octroi. Ces distinctions révèlent-elles deux modèles bien distincts, ou bien des situations politiques différentes donnant lieu à des politiques publiques différentes? Autrement dit, la situation migratoire rencontrée est-elle la même, et par là rencontre-t-elle une expression bien distincte d'un côté et de l'autre de l'Atlantique? Certes, il y a des différences dans les approches ; tel que le montre le graphe de distribution double (figure 4 ci-dessous) du mot immigrant au singulier et pluriel, le Canada (en bleu sur le graphique) utilise le singulier, *immigrant* tandis que l'Union européenne (en rose sur le graphique) utilisera le pluriel, *immigrants*. C'est la même distribution qu'on retrouve pour le mot étranger/étrangers. Notons que les pronoms singuliers « sa », « son », « lui » sont également spécifiques au Canada.

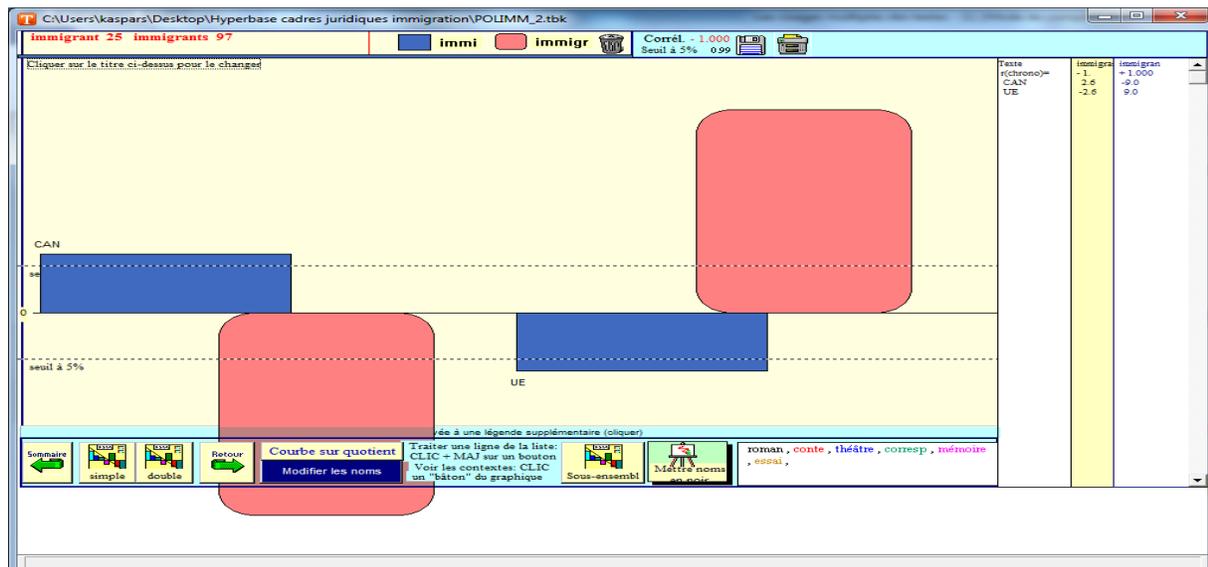


Fig. 4 Distribution double des mots « immigrants » et « immigrant »

Le singulier, l'individu immigrant semble caractériser le Canada tandis que le pluriel, les immigrants - le phénomène de l'immigration - caractérise l'Union Européenne. On voit là se dessiner deux approches différentes de l'immigration.

Le lexique de l'UE révèle le travail de construction et le processus de « spill over » induit par les travaux des institutions européennes sur le dossier de l'immigration. Par contre, l'Union Européenne dont le registre lexical se trouve plus proche de celui de l'action, se situe plutôt dans le registre de l'intention et dans celui des politiques publiques. Le sujet, très clairement, c'est la politique européenne en matière d'immigration, l'enjeu de l'immigration, et bien moins l'immigrant en tant que tel. Le registre lexical canadien se situe quant à lui beaucoup moins autour de l'intention que de l'action publique. Nous sommes face à des textes non pas de définition de cadres de négociations, mais face à des textes d'exécution d'une politique migratoire définie, à travers un continuum de politiques publiques allant des politiques de recrutement et de promotion à celles de l'insertion et de la prestation de service, même si le nœud central demeure la condition d'entrée, le droit à l'immigration. Le sujet n'est plus la politique migratoire en tant qu'enjeu, mais l'immigrant lui-même, ses droits et les conditions de son entrée sur le territoire.

Résident permanent, immigré, immigrant, étranger, famille, conjoint, époux, irrégulier, clandestin : la récurrence de certains mots pour la dénomination et la qualification de l'immigrant révèlent deux environnements lexicaux bien particuliers, non seulement autour des considérations en terme d'ordre public (police/sécurité vs justice/droit), mais également autour du sens même à donner à l'immigrant et à l'immigration. Face au « problème » de l'immigration « subie », les textes européens se veulent prescriptifs, tandis que les textes canadiens tendent plutôt à « instrumentaliser » l'option migratoire au regard de considérations tenant aux besoins économiques (immigration choisie) spécifiques de la société canadienne : entrepreneur, investisseur, sont d'ailleurs des mots caractéristiques du corpus canadien.

Enfin d'après la distribution des mots *multiculturalisme* et *intégration*, le Canada surutilise le mot « multiculturalisme » tandis que l'Union Européenne fait bien plus référence à la notion d'« intégration ». Ceci est un indicateur fort d'objectifs politiques et de modèles d'immigration qui sont différents. Ainsi, le processus de l'immigration, le statut de l'immigrant, c'est-à-dire la manière dont une société va conférer, à travers les règles, l'institutionnalisation ou plus généralement les cadres de références culturelles, une place à un groupe d'individus, est problématisé différemment par ces deux instances. Alors que le Canada, « terre de migration », représente ses immigrants comme des « nouveaux arrivants » au sein d'une société multiculturelle, l'Union Européenne insiste sur le problème d'intégrer dans des communautés nationales les immigrés. D'un côté, l'immigrant est perçu comme un atout; de l'autre l'immigration est considérée comme un défi.

6. Conclusion

La citoyenneté est d'abord définie pour un citoyen fixé, stable, qui se méfie de l'autre, de celui qui n'a pas le droit (parce qu'il n'est pas citoyen) à participer à la prise de décision publique. Mais aussi, on voit de plus en plus la mobilité comme une possibilité, une opportunité, le gage d'une adaptabilité à la fois pour les sociétés d'accueil que pour les accueillis. Dans ce cadre, aucun modèle (Canada ou UE) ne fait exception à la règle de l'ambiguïté, à ce caractère ambigu du « mouvement » dans nos sociétés modernes, même en démocratie.

Dans ces deux approches (CAN/ UE), décrites plus haut, on retrouve tout à la fois les termes de la méfiance (sécurité, ordre, contrôle, encadrement, danger) mais également les termes de l'ouverture (culture, accueil, etc.). Ceci dit, il y a des différences significatives : une UE plus méfiante pour

laquelle l'immigration = politique sécuritaire et un Canada où immigration = développement économique. Le dialogue des cultures, l'échange etc. ne sont quant à elles pas des valeurs « opérationnelles », et ce dans les deux registres, c'est-à-dire que les textes ne sont pas dans le registre de la représentation (marketing) mais dans celui de l'opérationnalisation. On perçoit dans les deux registres les « raisons fortes » qui animent les politiques migratoires : les besoins économiques (Canada) et les besoins de sécurité et d'ordre public (UE) qui se reflètent bien dans des types d'immigration différents, l'immigration choisie pour le Canada et l'immigration subie pour l'Union Européenne.

References

- Benzécri J.P. (1980). *Pratique de l'analyse de données*. Paris, Dunod.
- Brunet E. (2012). Nouveau traitement des cooccurrences dans Hyperbase. *Corpus*, vol. 11 : 219-248.
- Brunet E. (1999). *Manuel de référence, HYPERBASE*. Institut National de la langue française, CNRS Nice.
- Deleixhe M. (2011). L'immigration dans les théories contemporaines de la démocratie, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 49-2 | 2011, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 03 avril 2016. URL : <http://ress.revues.org/1008> ; DOI : 10.4000/ress.1008
- Guiraudon V. (2010). Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration et d'asile. *Politique européenne* 2/2010 (n° 31) : 7-32. URL : www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2010-2-page-7.htm
- Incelli E. (2010). Investigating keywords extraction for identifying units of stance in legislative texts. *Actes des JADT 2010*, Sergio Bolasco Isabella Chiari, Luca Giuliano (Eds.), pages 743-754.
- Lebart L. et Salem A. (1994). *Statistique textuelle*. Paris, Dunod.
- Lee E. (1966). A theory of Migration. *Demography*, Vol.3, No1. (1966) p. 47-57.
- Legallois D. (2012). La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique? *Corpus*, vol. 11 : 31-54.
- Martinez W. (2012). Au-delà des de la cooccurrence binaire ... Polyoccurrences et trames de cooccurrences. *Corpus*, vol.11 : 191-218.
- Martinez W. (2003). *Contribution à une méthodologie de l'analyse des cooccurrences lexicales multiples dans les corpus textuels*. Thèse de doctorat sous la direction de Salem, A., Université de la Sorbonne-Nouvelle-Paris 3.
- Mayaffre D. (2014). Plaidoyer en faveur de l'Analyse de Données co(n)Textuelles : Parcours cooccurentiels dans le discours présidentiel français (1958-2014), In E. Néé, M. Valette, J.-M. Daube et S. Fleury, éditeurs. *Proceedings of the 12th International Conference on Textual Data Statistical Analysis*: 15-32.
- Mayaffre D. (2012b). *Mesure et démesure du discours. Nicolas Sarkozy (2007-2012)*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Mellet S. et Longrée D. (2012). Légitimité d'une unité textométrique, le motif. In A. Dister, D. Longré et G. Prunelle, éditeurs, *JADT 2012* : 715-728.
- Mellet S. et Longrée D. (2009). Syntactical Motifs and Textual structures. *Belgian Journal of Linguistics*, vol. 23 : 161-173.
- Ratinaud P. et Marchand P. (2012). Application de la méthode Alceste aux « Gros corpus » et stabilité des « mondes lexicaux » : analyse du « CableGate » avec IRAMUTEQ. In A. Dister, D. Longré et G. Prunelle, éditeurs, *JADT 2012* : 835-844.
- Ravenstein E. (1889). The laws of Migration. *Journal of the Royal statistical Society* Vol 52, No, 2 p.241-305. Blackwell Publishing.
- Tournier M. (1980). En souvenir de Lagado. *Mots*, vol. 1 : p.5-9.
- Rocca, M. and Guidécoq S. (2013). Théories économiques et politique d'immigration : le cas de la réforme "Obama" du système d'immigration américain. *Revue française de socio-économie*, n° 11 : 201-221.
- Viprey J.-M. (2006). Structure non séquentielle des textes. *Langages*, vol. 163 : p.71-85.